

04 juin 2021 -15:58

Appartient à Conseil des ministres du 4 juin 2021

Prolongation du contrat d'énergie des institutions fédérales

Sur proposition du secrétaire d'État en charge de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du contrat de fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés aux services publics fédéraux (SPF) et autres institutions fédérales.

Les contrats actuels conclus avec la *Vlaams Energiebedrijf* (VEB) arrivent à échéance le 31 décembre 2021. Le Conseil des ministres a décidé de recourir pour une durée supplémentaire de deux ans à cette même centrale d'achat. La continuité de la fourniture d'énergie (gaz et électricité) dans les bâtiments des SPF et d'autres institutions fédérales sera ainsi garantie pour les deux prochaines années.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be